Projet éducatif de la commune des Essarts-le-Roi

Introduction :

Le projet éducatif est une obligation réglementaire. En effet, la législation concernant les mineurs accueillis hors du domicile parental s'inscrit dans le Code de l'Action Sociale et des Familles. Ce code prévoit, dans son article L 227-4, qu'un projet éducatif doit être établi. Le projet éducatif d'une commune traduit ses engagements, ses priorités et ses principes éducatifs. Il définit le sens des actions mises en place et fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Le projet éducatif fixe un cap, des objectifs pour les 6 prochaines années. Il est structuré en 9 enjeux et repose sur une trentaine d'objectifs stratégiques. Le projet éducatif n'est pas un projet d'animation mais un projet global prenant en compte toutes les dispositions, les modalités, les projets pour les jeunesses, pour nos structures, pour les agents, pour notre ville. La transversalité des actions, la concertation, le bien-être et la sécurité des enfants et des agents seront au cœur de notre projet éducatif !

Démarche du projet éducatif :

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne des Municipales, nous proposons un projet éducatif transversal, partagé avec différents acteurs de la commune qui vont œuvrer tout au long de la mandature sur son suivi. Dans un premier temps, nous avons rencontré les agents de la commune pour leur présenter les principaux axes de réflexion. Par la suite, nous avons rencontré les fédérations de parents d'élèves afin qu'ils puissent nous faire un retour d'expérience, mais aussi pour avoir leur ressenti, leur expérience et celui de leur enfant et qu'ils puissent nous faire des propositions pour compléter et modifier le projet.

Ces moments de concertation nous ont permis d'accroître la qualité du dossier qui pourra évoluer selon le contexte dans lequel nous vivons. Nous évaluerons ce projet tous les ans avec les principaux concernés et nous pourrons prioriser nos actions pour l'année si besoin.

Les structures périscolaires de la commune devront mettre en place les projets d'établissement et les projets de fonctionnement qui émergeront du projet éducatif. Nous souhaitons qu'elles construisent leur projet de manière transparente, en concertation avec les enfants, les parents, l'ensemble des agents concernés car cela aura un impact sur leur quotidien. La situation sanitaire peut freiner les démarches mais ne doit pas nous empêcher de faire de la concertation selon différentes modalités. Tout comme le projet éducatif, ces projets pourront être réajustés, en lien avec l'ensemble des acteurs de la commune.

Notre démarche vise à prendre en compte l'avis de l'ensemble des acteurs de la commune afin de proposer un projet transversal, partagé pour le bien des enfants et des jeunes des Essarts-le-Roi.

Enjeu 1 : Développement d'une politique éducative écoresponsable

- **Objectif stratégique 1 : Environnement et citoyenneté**

Favoriser une citoyenneté du développement durable, appelle de nouvelles formes de communication et de nouvelles pratiques de médiations et d'échanges. Ainsi, les établissements et structures accueillant les enfants et des jeunes doivent travailler avec le même objectif de sensibilisation de l'enfant à la démarche environnementale, qu'on peut appeler aussi développement durable dans les programmes scolaires. Les activités de terrain, d'immersion, y trouvent toute leur place. La pédagogie qui doit être mobilisée est une pédagogie de projet, constructiviste intégrant la transdisciplinarité, prenant en compte la visée critique du développement durable. Les activités les plus simples et gestes du quotidien sont sources de multiples interprétations et signes d'une richesse importante, qu'il faudra traiter sous plusieurs aspects.

- **Objectif stratégique 2 : Vers un fonctionnement écoresponsable**

Être écoresponsable consiste non seulement à agir pour l'environnement en général mais aussi à générer, de manière plus particulière, des conditions de travail plus saines. Les démarches écoresponsables permettent à chacun de s'impliquer dans ses missions, au niveau de son service ou sur l'ensemble du site de travail et ce, dans un projet global. Pour mener à bien cet objectif, il faut être concret et pragmatique en priorisant nos actions.

- 1ère étape : Faire un diagnostic pour prioriser les actions et projets à mener ;
- 2ème étape : Valoriser ce qui se fait déjà et l'évaluer.
- 3ème étape : Engager un projet sur un sujet précis, le valoriser puis l'évaluer.

Mieux vaut obtenir des résultats sur un seul domaine que de ne jamais démarrer une démarche trop ambitieuse ! La communication auprès des personnels s'impose : sensibiliser, former. La réussite n'est possible que si les comportements individuels et collectifs évoluent.

- **Objectif stratégique 3 : Transversalité des actions mises en œuvre**

Mener une démarche environnementale parce que c'est dans l'air du temps, n'a pas de sens. Mener des actions tournées vers l'écologie sans prendre en compte le réalisme et l'impact de ces dernières ne doit pas être envisagé.

Il est important de s'appuyer sur les compétences et sensibilités de chacun afin de garantir la transversalité des actions proposées. Développer une politique éducative écoresponsable, c'est avant tout faire preuve d'ouverture d'esprit en proposant des actions adaptées aux publics concernés.

- **Objectif stratégique 4 : Échanges avec les partenaires**

« Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Cette citation illustre la démarche que nous souhaitons adopter dans les relations que la commune doit entretenir avec ses partenaires institutionnels (PNR, ADEME…) et associatifs (le Rucher des Essarts, Petite main, grande cause, les jardins de l'Yvette…). Dès lors, nous encourageons la mise en place de partenariats visant à développer les actions écoresponsables de manière ponctuelle et temporelle. Chaque projet, chaque action ne devra pas se mener en autarcie. Concrètement, cela signifie qu'il demeure indispensable que les structures communales accueillant un public mineur soient en relation avec les autres acteurs du territoire pour mener des actions à destination du public qu'elles accueillent.

- Dans un premier temps, cela doit se traduire par l'organisation d'une sortie, par la présence d'un intervenant, par un échange lors de chaque vacance scolaire sur les sujets écoresponsables (ferme, parc naturel, associations, parc de loisirs…) ;
- Dans un second temps, il deviendra nécessaire d'inclure ce sujet dans tous les projets jeunesse de la ville et de ne pas limiter les partenariats aux acteurs déjà bien identifiés. (Exemple : Action ramassage de déchets avec l'Institut Boulanger, Fabrication de pain...).

- **Objectif stratégique 5 : Création d'un parcours éducatif, ludique écoresponsable**

La conscience écoresponsable n'est pas innée. Elle s'acquiert, se développe, s'entretient, s'évalue, évolue, est remise en question… L'archétype de la conscience écoresponsable n'existe pas. L'intérêt de cet objectif est de donner des outils adaptés pour que tout au long de leur développement, les bébés, les enfants puis les jeunes se sentent armés pour affronter les réalités complexes du quotidien tout en se forgeant un esprit critique. L'intérêt n'est pas de faire du cas par cas, mais d'avoir une approche globale sur les habitudes des enfants tout en les questionnant sur leurs paradoxes. Ce parcours doit être transversal. Il doit permettre aux publics mineurs d'apprendre de manière ludique en quoi l'action individuelle a des conséquences sur l'action collective et inversement.

- **Objectif stratégique 6 : Développement des écocentres de loisirs et éco-multi-accueil.**

Les écocentres de loisirs et éco-multi-accueil sont des systèmes de management environnemental qui permettent aux structures d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse de s'engager dans une démarche accessible d'amélioration continue afin d'identifier et maîtriser l'impact environnemental des activités et d'améliorer leur performance environnementale. C'est un comité d'experts, issus de monde de la santé, de l'écologie, de l'alimentation et de l'enfance et la petite enfance qui décide de l'octroi de ce label. Celui-ci incite les structures à faire des progrès en matière d'écologie sur plusieurs critères : alimentation, bâtiments, activités et jeux, entretien des locaux, déchets, hygiène, énergies et eaux. Ses labels récompensent le travail des agents dans un perspective d'évolution permanente, tant dans le quotidien que dans l'organisation et le fonctionnement de la structure.

Enjeu 2 : Assurer une continuité éducative sur la journée de l'enfant et du jeune, sur le parcours de vie de l'enfance à l'âge adulte

- **Objectif stratégique 1 : Développer et conforter les actions passerelles**

Les « lieux » et « moments » passerelles qui concernent l'enfant de la crèche à la maternelle, de la grande section au CP, puis du CM2 jusqu'à la 6ème doivent se développer. Ces initiatives visent à familiariser les enfants qui sont accueillis dans leur futur groupe, grâce à un accueil progressif sur certains temps. Ainsi, l'enfant passe progressivement de plus en plus de temps dans les locaux de sa future structure, ou dans son nouveau groupe. Grâce aux liens assurés par l'équipe entre les différents acteurs, l'enfant peut s'habituer à son environnement mais aussi aux personnels d'encadrement, et ainsi avoir ses repères le jour de la rentrée. De même, ces actions passerelles peuvent prendre place dans différents contextes (au sein même de l'école maternelle, au sein d'une structure d'accueil collective de la petite enfance…). Leurs enjeux principaux sont d'accompagner les enfants dans leur entrée à l'école ou en ALSH, en collaboration avec les parents, tout en tenant compte des besoins d'enfants si jeunes.

- **Objectif stratégique 2 : Accompagner les jeunes dans leur démarche personnelle d'investigation, de leur permettre d'essayer de tenter, de se tromper et de se former un esprit critique**

La représentation de l'erreur est souvent perçue négativement. Or cette image pose un problème car chez un enfant en processus continu d'apprentissage, cette charge négative entourant l'erreur peut devenir lourde à porter**,** ralentir sa progression et même affecter l'estime de soi**.** L'enfant a le droit de se tromper ; c'est même indispensable à son développement. Le rôle de l'équipe pédagogique est d'accompagner l'enfant à comprendre son erreur pour qu'il ne la reproduise plus. Ces situations sont également propices à la mise en place d'échanges, d'ateliers, de projets.

- **Objectif stratégique 3 : Œuvrer pour les réussites éducatives de chacun**

Afin d'assurer la continuité éducative de l'enfant de l'enfance à l'âge adulte, il demeure nécessaire de l'accompagner tout au long de son parcours en relation avec les parents et acteurs institutionnels. Cet objectif comporte plusieurs enjeux importants à prendre en compte :

- Considérer les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, comme partie intégrante du dispositif de réussite éducative ;
- Viser la réussite éducative de l'enfant et non pas seulement la réussite scolaire en prenant en compte les différents « temps de l'enfant » : temps scolaire, temps périscolaire, temps extrascolaire et temps en famille.

Concrètement, cela signifie que chaque individu peut bénéficier d'un accompagnement spécifique si cela s'avère nécessaire. Cet accompagnement peut déboucher sur plusieurs types d'actions de manière ponctuelle, semestrielle ou annuelle, en groupe ou individuellement :

- Actions qui visent à développer la motricité de l'enfant ;
- Actions qui visent à aborder une notion de manière moins scolaire (écriture d'une lettre, grand jeu avec des problèmes…) ;
- Actions qui visent à accompagner le jeune, dans sa compréhension, dans son parcours scolaire par l'intermédiaire d'ateliers « aide aux devoirs » qui devront commencer à partir du collège ;
- Actions qui visent à accompagner le jeune dans sa réflexion professionnelle, en termes d'orientation et de méthode de recherche.

- **Objectif stratégique 4 : Placer l'enfant et la famille au cœur de l'ensemble des projets jeunesse de la commune**

Par l'intermédiaire du projet éducatif, nous souhaitons intégrer les familles et les enfants au cœur des décisions et projets que nous allons mener. De même, ils doivent avoir une place majeure dans la construction et dans le retour d'expérience du fonctionnement des structures communales : dans les projets pédagogiques et projets d'établissements.

- **Objectif stratégique 5 : Transposer les apprentissages scolaires en activité ludique et/ou récréative**

L'apprentissage par le jeu consiste, pour l'essentiel, à apprendre tout en jouant. Cet objectif stratégique prend en compte la mise en place du « plan Mercredi » à l'échelle de la commune. Par cet intermédiaire, nous devons mettre en place des activités et projets transversaux qui visent à créer une continuité de projets et d'actions pédagogiques pour les enfants. Ces derniers doivent avoir des champs thématiques et objectifs ciblés et doivent permettre de créer des passerelles entre le scolaire et le périscolaire sur des sujets communs.

- **Objectif stratégique 6 : Création d'une charte sur la continuité éducative**

Afin d'assurer une continuité éducative sur la journée de l'enfant, il est nécessaire que les différents acteurs du territoire échangent sur le rythme et la place de l'enfant dans notre commune, sur son parcours de vie de l'enfance à l'âge adulte. Dès lors, nous souhaitons créer une charte d'ici 4 ans avec des propositions concrètes. Un grand nombre d'acteurs pourront participer à la création de la charte : enseignants des écoles, directrices, inspecteur, assistante maternelle, baby-sitters, service jeunesse et scolaire de la commune (Multi-accueil, ALSH, Espaces Jeunes, service technique, ATSEM…) médecin, psychologue, RIAM, CAF, DDCS, fédérations de parents d'élèves associations… Tous les Essartois pourront également participer à cette concertation.

Afin de mener à bien notre réflexion, nous devrons mettre en place une démarche méthodique, structurée en plusieurs étapes qui seront coordonnées par un comité de pilotage créée pour l'occasion dont les modalités restent à définir et qui devrait voir le jour, fin 2021, début 2022.

Enjeu 3 : Renforcer les valeurs du vivre ensemble

- **Au sein d'un groupe, faire émerger l'acceptation de soi-même, de l'autre, et de ses particularités**

Chaque enfant a ses particularités, ses besoins et ses envies. Pour accepter la différence, il demeure important de s'accepter soi-même afin de faire en sorte de s'adapter au sein d'un groupe. Pour cela, il faut créer un cadre bien défini pour chaque groupe d'enfants. Ces derniers doivent être constitués de manière précise en fonction de critères bien précis que sont les besoins, le niveau de l'enfant (la génération) ainsi que les possibilités pédagogiques. Concrètement, pour mieux s'accepter soi-même il faut se sentir en confiance au sein d'un groupe. L'équipe encadrante devra tout faire pour qu'aucun enfant ne se retrouve exclu.

A Dans un premier temps, l'enfant, le jeune doit se sentir en confiance au sein du groupe et il est capable de prendre des initiatives ;

B Dans un second temps, l'enfant, le jeune doit avoir confiance en l'adulte qui est son seul repère pendant les périodes périscolaires et extra-scolaires. De même, l'adulte doit pouvoir faire confiance à l'enfant, au jeune ;

C Dans un troisième temps, l'enfant fait confiance à ses camarades de groupe et respecte les particularités de chacun.

- **Accompagner les enfants pour leur apprendre à verbalisation et gérer leurs émotions**

Les violences physiques et verbales ne devraient pas avoir leur place dans notre société. L'apprentissage des émotions est un des sujets majeurs qui ressortent des questionnements sur l'évolution de l'enfant, du jeune. La multiplicité des situations qu'on peut aborder d'un point de vue pédagogique est à l'image de la diversité des attitudes qu'on peut avoir face à ces dernières. Cet objectif stratégique englobe à la fois la partie comportementale d'un enfant, d'un jeune mais aussi la partie communication ; comment un enfant peut-il montrer qu'il est en colère sans violence ? À travers, cette ambition éducative, nous souhaitons mettre l'accent sur l'importance de la langue des signes, qui se justifie de plus en plus comme un vecteur d'universalisme et d'unité.

- **Porter une attention particulière aux enfants et aux jeunes les plus en difficulté et/ou en situation de handicap ou d'exclusion**

Le handicap est généralement un sujet tabou. Pour autant, un enfant ou jeune en situation de handicap peut autant apporter à un enfant n'ayant pas de handicap et inversement. Il en est de même pour l'équipe encadrante. Il est important que les équipes se questionnent sur les possibilités

d'inclusion des enfants handicapés sur le temps périscolaire et dans les centres de loisirs en prenant en compte la difficulté de l'accueil des enfants dont le comportement est perturbé par le handicap. Il sera nécessaire d'être en cohérence avec cet objectif majeur d'inclusion. Ainsi, nous devrons faire le maximum pour accueillir des élèves en situation de handicap, si la demande est faite.

- **Création d'un espace de vie sociale**

Tout en veillant au lien et à la mixité sociale, les espaces de vie sociale visent à offrir aux familles et à la population, un lieu de développement d'actions et la possibilité de s'exprimer, de concevoir, de réaliser des projets collectifs au service du plus grand nombre. C'est aussi un lieu d'accueil, d'information à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, notamment dans le domaine du soutien à la fonction parentale.

L'objectif de l'Espace de vie sociale serait de :

- Renforcer les solidarités de voisinage, les relations entre générations, les liens sociaux et familiaux et les échanges sociaux ;
- S'inscrire dans une dynamique de développement local et impulser une politique d'animation de la vie sociale : il se construit dans une logique de concertation partenariale ;
- Réaliser dans un espace de proximité, un lieu de vie habituel des usagers du projet et favoriser leur participation dans le cadre d'actions collectives.

Enjeu 4 : Développer la citoyenneté et l'appartenance à notre territoire (Nathalie S.)

- **Favoriser l'entraide entre les enfants, travailler les notions de coopération et de respect.**

À plusieurs, il semble toujours plus facile d'apprendre. L'intelligence collective et le travail collaboratif sont ancrés dans le monde des adultes. Dès lors, dès le plus jeune âge, il demeure nécessaire de sensibiliser sur ces sujets et de les envisager dans des situations très concrètes du quotidien des enfants, des jeunes. L'éducation coopérative basée sur l'entraide entre les enfants vient remplacer la mise en compétition. Cela favorise les compétences émotionnelles, relationnelles et sociales de l'enfant tout en développant le respect et la tolérance envers les autres enfants.

- **Susciter l'intérêt de l'enfant et du jeune à son territoire, à ses particularités, à ses acteurs et son espace.**

Afin de développer le sentiment d'appartenance des enfants et des jeunes à leurs territoires, nous encourageons les sorties et projets dans un environnement proche de ces derniers, afin qu'ils puissent connaître ses particularités, qu'ils puissent échanger avec ses acteurs… Ces moments de proximité auront pour but de renforcer les découvertes et l'intérêt des publics concernés sur le territoire dans lequel ils vivent.

- **Pérenniser le CME et lui assurer une continuité.**

Le Conseil Municipal des Enfants est un outil important pour mettre en avant les enfants et les projets qu'ils portent. Nous ne devons et ne voulons pas seulement faire de la citoyenneté pour un niveau, une classe d'âge, un type d'enfant. Nous souhaitons que le CME puisse bénéficier à un maximum.

Nous continuerons à faire élire un conseil municipal des enfants. Cependant, nous souhaitons procéder à un renouvellement partiel de cette commission institutionnelle, chaque année. Par conséquent, les élections auront lieu chaque année afin d'élire les CM1 qui effectueront un mandat de 2 ans. Le

Conseil Municipal des enfants est une structure que la municipalité souhaite inscrire sur le long terme. Il convient, à cet effet, de définir un projet solide et partagé de tous autour d'orientations fortes constituant le socle d'un engagement collectif. Ce dispositif doit être identifié et reconnu comme un lieu d'expression et de réalisation pour les jeunes.

Enjeu 5 : Développement d'une politique participative pour des projets co-construits pour et avec les jeunes

- **Objectif stratégique 1 : Encourager la participation des enfants et jeunes à la vie de la commune ainsi qu'aux événements annuels.**

Les enfants et jeunes essartois doivent être au cœur de la vie de la commune. Les générations futures sont l'avenir des Essarts-le-Roi. Dès lors, nous souhaitons qu'ils participent activement à l'organisation, à l'animation des évènements de la vie de la commune. Les enfants et jeunes essartois doivent avoir la possibilité de se construire leurs souvenirs en s'investissant pour leur commune. Le rôle de l'équipe pédagogique est de les accompagner, de les guider, de leur donner des moyens pour qu'ils puissent s'épanouir.

- **Objectif Stratégique 2 : Favoriser la participation des enfants, jeunes aux jeux (grands jeux, projets) créés par leurs aînés.**

Nous souhaitons faire émerger des vocations et encourager les jeunes et enfants à proposer des activités et projets pour les plus jeunes d'entre eux. Cela leur permettra de développer des compétences telles que la responsabilité, l'engagement et l'organisation. Celles-ci seront essentielles tout au long de leur cursus scolaire et professionnel. De plus, ces moments de création pourront aboutir à des activités, grands jeux ou projets auxquels les adultes n'auraient pas pensé. Il serait donc judicieux de mettre en avant ces actions et projets.

- **Objectif stratégique 3 : Mise en place des « colos participatives »**

Nous souhaitons sortir d'une logique de consommation pour passer à une logique de projet, d'engagement et de participation. Les jeunes auront l'occasion de créer leur séjour en lien avec les agents de la commune. Ils pourront également participer aux financements et à la création de celui-ci en effectuant des missions communales, en tenant une buvette lors des manifestations, en organisant des évènements…

Enjeu 6 : Soutenir la parentalité

- **Objectif stratégique 1 : Organisation de conférences**

Selon les besoins exprimés et préparés en amont ou pour faire le bilan des actions menées, nous souhaitons organiser des conférences ouvertes à l'ensemble des Essartois, qui seront animés par des professionnels du territoire sur des sujets bien définis.

- **Objectif stratégique 2 : Valorisation des compétences et des ressources parentales**

Parce que la famille est le premier lieu de socialisation et de construction des repères, il est de plus en plus urgent de reconnaître et de valoriser la compétence des parents. Être parent n'est pas une qualité innée, chaque personne doit apprendre le métier sur le terrain. Nos compétences proviennent de nos propres expériences auprès de nos parents, de nos enfants. Bien que chaque personne fasse son cheminement personnel comme parent, il demeure indispensable que ces derniers puissent partager leur compétence au service du bien commun.

- **Objectif stratégique 3 : Veiller à la prise en compte de la diversité des structures familiales, des formes d'exercice de la fonction parentale et de la reconnaissance de la place de chacun des parents en tant qu'éducateur de son enfant**

Face aux mutations sociales actuelles, il est de plus en plus malaisé de parler d'un modèle familial et par conséquent d'un modèle de la fonction parentale. L'évolution et la diversité des nouvelles formes de familles et des modèles éducatifs et culturels nous obligent à réajuster nos regards et pratiques pour tenir compte de la variabilité. Du fait de la diversité des formes familiales, les parents n'assument plus nécessairement toutes les fonctions parentales. C'est donc un objectif à prendre en compte dans la mise en place de projet et dans la prise en compte de l'égalité des chances.

Enjeu 7 : Démocratiser l'accès à la culture et aux activités sportives

- **Objectif stratégique 1 : Mettre en avant l'Histoire des Essarts-le-Roi.**

Le patrimoine essartois est riche. Il mériterait d'être davantage mis en valeurs et accessible pour les plus jeunes. En mettant en avant l'Histoire des Essarts-le-Roi, nous souhaitons susciter l'intérêt des jeunes dans le passé. Au cours de l'histoire, des événements ou personnalités majeurs ont marqué notre commune et il demeure important de faire perdurer le souvenir afin qu'il soit transmis aux futures générations.

- **Objectif stratégique 2 : Encourager la pratique de la culture de l'art du spectacle et de l'audiovisuelle**

Face à l'émergence des nouvelles technologies et de nouvelles formes d'expression, il nous paraît important d'avoir l'ambition de porter des messages à travers la culture et l'art du spectacle qui permettront aux jeunes de s'émanciper. De plus, cet objectif permettra aux agents et autres acteurs d'initier et de faire découvrir le monde culturel à ces derniers par l'intermédiaire de projets transversaux ou spécifiques.

- **Objectif stratégique 3 : Participer au label Terre de Jeux 2024**

Dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », la commune s'engage selon ses moyens à mettre en place des actions nouvelles ou à poursuivre des actions existantes en lien avec les Jeux. Il doit permettre à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :

- La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;
- L'héritage, pour changer le quotidien des plus jeunes grâce au sport ;
- L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Par cet intermédiaire nous souhaitons également participer à la semaine ainsi qu'à la journée olympique et paralympique.

- **Objectif stratégique 4 : Échanges et partenariats**

Afin d'augmenter qualitativement et quantitativement l'offre, nous souhaitons encourager les échanges et partenariats qui permettent aux jeunes essartois de se voir proposer une palette d'activités plus large qui leur permettront de s'initier à différentes activités sociales, culturelles et sportives. Cela pourrait même donner envie aux enfants de s'inscrire à ses activités l'année suivante.

- **Objectif stratégique 5 : Développer l'accès aux infrastructures sportives et culturelles en lien avec les associations.**

Pour démocratiser l'accès aux activités sportives, il faut renforcer les liens entre les structures communales et les associations afin de permettre aux enfants et aux jeunes essartois de s'initier à différentes pratiques sportives et culturelles. Ces échanges pourront se faire au sein des structures communales et pourront aboutir à des stages si cela s'avère possible. Ces activités et projets devront se préparer en amont afin de permettre aux associations de mobiliser des bénévoles pour accueillir les enfants et jeunes.

Enjeu 8 : Mise en place d'une politique intergénérationnelle

- **Objectif stratégique 1 : Encourager les échanges et projets intergénérationnels.**

À l'occasion des projets intergénérationnels, ce sont aussi de nouvelles relations qui peuvent se créer. Même furtives, celles-ci n'en sont pas moins riches. Il est en effet très bénéfique pour une personne âgée d'être en contact avec des enfants et jeunes. Cela lui permet de renouer des liens humains. De plus, ces moments conviviaux favorisent les échanges et permettent aux enfants et jeunes de se créer des souvenirs, de créer des liens par l'intermédiaire d'activités, de projets encadrés.

- **Objectif stratégique 2 : Éviter le cloisonnement des activités et des lieux de vie par âge**

Nous souhaitons garantir et favoriser une mixité générationnelle dans la façon d'aborder et de mener nos projets**.** Cette démarche devra s'appliquer dans l'ensemble des réflexions qui seront les nôtres. Chacun a le droit de participer aux activités et projets menés par la commune. Les projets engagés devront être à la fois transversaux dans les thématiques qu'ils abordent mais aussi dans les catégories générationnelles qu'ils peuvent toucher.

- **Objectif stratégique 3 : Création du dispositif « Cantine intergénérationnelle »**

Nous souhaitons mettre en place un dispositif permettant aux personnes âgées et aux jeunes de se retrouver autour d'un repas et de partager un moment convivial. Cette démarche aura pour but de ritualiser ces moments afin que l'intergénérationnelle soit au cœur de notre politique jeunesse pour les 6 ans à venir. Celle-ci devra se mettre en place progressivement avec les principaux acteurs concernés et devra prendre en compte les difficultés observables sur le terrain. Il demeurera important que cette démarche soit suivie et évaluée quotidiennement afin de réajuster le dispositif qui aura pour principal but de créer du lien entre les personnes.

Enjeu 9 : Reconnaissance du professionnalisme des agents

- **Objectif stratégique 1 : Valorisation et communication sur le travail des agents**

Les agents de la commune font beaucoup de projets, d'activités, d'actions quotidiennes qui mériteraient d'être mises en avant afin de valoriser leur travail, leurs idées et leur investissement pour la commune. Il demeure important de mettre les agents au cœur de notre démarche pédagogique car sans ces derniers, notre marge de manœuvre sera réduite.

- **Objectif stratégique 2 : Prendre en compte les besoins de formation**

Ce projet éducatif ouvre d'autres perspectives encore très peu explorées auparavant. Il s'appuie sur ce qui existe déjà afin d'apporter de nouveaux enjeux participatifs, sociaux et environnementaux qui vont avoir une influence sur l'organisation des structures périscolaires. Il demeure important de

prendre en compte les besoins de formation des agents afin qu'ils puissent évoluer dans leur pratique et qu'ils puissent monter en compétence.

Les jeunesses sont plurielles et doivent être prises en compte dans le fonctionnement de la vie de la commune. Les jeunesses doivent être considérées comme des ressources pour notre commune. Ainsi, nous devons mettre en place des projets pour et avec les jeunes. Par l'intermédiaire du projet éducatif que nous vous présentons, nous souhaitons développer une vraie politique jeunesse dans notre commune pour les 6 prochaines années : des axes éducatifs transversaux, des axes de concertation, d'évolution, de partage, de découverte, de participation pour que les enfants, les jeunes construisent leurs souvenirs, pour qu'ils construisent leur avenir et s'épanouissent dans notre ville qui est aussi la leur.